

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.131

L'An deux Mille Sept, le 30 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 octobre 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 octobre 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme DAVID-COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme GRAMMATICO, M. MERLE, M. POTENNEC, M. RAYMOND, Mme TERRIEN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO
M. DENIS représenté par M. BOURGEOIS
Mme MOINET représentée par Mme MONTRON
M. SIMONNET représenté par Mme BARRAUD-DUCHERON
Mme TURPIN représentée par Mme DOUMECQ

ABSENTS -EXCUSES : Mme DURAND, M. FAVRE, M. GUIARD, Mme ISENDICK, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, Mme PELTIER

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 26

Monsieur CAU a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET : PISCINE COUVERTE - TRAVAUX POUR L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES A
MOBILITÉ RÉDUITE - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

RAPPORTEUR : M. POTENNEC

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des travaux de rénovation des vestiaires et des sanitaires engagés par la ville de Royan à la piscine couverte municipale, il est prévu l'aménagement de 2 rampes d'accès et de 3 sanitaires handicapés destinés à faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite.

Ces travaux spécifiques sont estimés à 16.700 €hors taxe.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante de solliciter des subventions aux taux les plus élevés auprès de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, concernant ces travaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,

VU les travaux d'aménagement de 2 rampes d'accès et de 3 sanitaires handicapés programmés à la piscine couverte municipale,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter des subventions aux taux les plus élevés auprès de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, concernant la réalisation de 2 rampes d'accès et de 3 sanitaires handicapés à la piscine couverte municipale de Royan.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 novembre 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT